

Une interview de l'anthropologue Françoise Héritier, professeur honoraire au Collège de France (mai 2003)

Professeur honoraire au Collège de France où elle occupe la chaire d'Etude comparée des sociétés africaines, directrice du laboratoire d'Anthropologie sociale, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Françoise Héritier est une anthropologue de renom et une ancienne élève de Claude Lévi-Strauss. Ses travaux sur les systèmes de parenté d'une part, sur la violence, l'inceste et la symbolique des corps d'autre part, ont donné lieu à de nombreux ouvrages parmi lesquels, aux Editions Odile Jacob : " Masculin/Féminin " (2 volumes), " Les deux sœurs et leur mère ", " De l'inceste " (en collaboration avec Boris Cyrulnik et Aldo Naouri).

Françoise Héritier est par ailleurs membre du Comité consultatif qui entoure la Défenseure des Enfants.

Vous dites dans votre ouvrage Masculin/Féminin que la domination masculine est universelle et que, malgré les progrès que constituent les techniques de procréation médicalement assistée, la parité ou les nouvelles règles de transmission du nom de famille, elle existe encore dans notre société moderne. Le machisme dont font preuve actuellement les adolescents et même les très jeunes garçons, et qui est tel que la mixité à l'école est devenue un problème, est-il une accentuation de cette domination ?

Le machisme est un des aspects de la domination masculine, pouvoir absolu de l'homme qui contrôle la vie économique, politique, religieuse, sociale, matrimoniale, etc. Cette domination est universelle. En revanche, les comportements machistes - qui sont des comportements particuliers de dénigrement, de mépris, de marques ostentatoires de supériorité - n'existent pas dans toutes les sociétés. Ils existent essentiellement dans nos sociétés méditerranéennes, dans les terres d'Islam, ou encore dans l'ancienne société chinoise ou aussi en Inde.

Le fait que les comportements machistes s'observent maintenant chez nos enfants et nos adolescents est une réactualisation du machisme, et même une re-création du modèle de domination avec des éléments particuliers propres à la sexualité adolescente. Les jeunes sont des éponges qui intériorisent les modèles qu'on leur présente. Or, on constate depuis plusieurs années une accentuation - par la télévision, les affiches publicitaires, la bande dessinée ou encore les mangas japonais - de l'image négative de la femme, présentée comme un corps-objet appartenant à l'homme.

La contraception n'a donc pas changé les mentalités ?

La contraception va les changer. La contraception est une vraie révolution, puisqu'elle donne aux femmes la possibilité de décider de leur fécondité. Mais nous vivons depuis des dizaines de milliers d'années avec le modèle de la domination masculine, qui est de surcroît universel ; il ne peut pas disparaître en un laps de temps aussi court que trois décennies. L'amorce s'est faite dans notre société, mais pas encore dans le monde entier. La révolution du néolithique, qui a permis à l'homme de cultiver la terre et de domestiquer l'animal, s'est faite en deux ou trois millénaires. Ce n'est donc pas à l'échelle de quelques générations que les effets de la

contraception sur les comportements se feront sentir. Il est même vraisemblable que, pendant un certain temps, nous entrions dans une période de résistance de la part des hommes. En perdant leur rôle de dominants, ils sont amenés à faire des sacrifices au profit d'avantages dont ils n'ont pas encore pris conscience. Il faut donc s'attendre à des mesures de rétorsion.

Lesquelles ?

Récemment, dans un concours de la fonction publique destiné à pourvoir des postes de juge, 80% de femmes ont été reçues. Le Ministère de la justice a estimé que cette proportion était inquiétante, car les justiciables risquaient de contester l'impartialité d'un tribunal composé majoritairement de femmes. S'est-on jamais posé la même question devant un tribunal majoritairement composé d'hommes ? Il y a même plus grave : lors d'un autre concours lancé par le Ministère de la Justice, là encore 80% de femmes ont été admissibles à l'écrit. Après l'oral, alors que 14 postes étaient à pourvoir, 7 femmes et 7 hommes ont été admis. Devant l'étonnement des candidates, le Ministère a expliqué qu'il avait fallu rétablir la parité ! C'est aussi cette résistance masculine que traduit le ton actuel de publicités dans lesquelles les femmes ne sont que des corps destinés à la satisfaction sexuelle et visuelle des hommes. Et bien entendu, les jeunes garçons voient cela, et intériorisent ces images du rapport des sexes. D'où, en partie, la précocité des comportements machistes évoqués précédemment.

Ces comportements ne sont-ils pas accentués dans certains milieux, comme le laisse supposer la marche des jeunes filles des cités scandant " Ni putes ni soumises " ?

Le machisme, de même que le viol collectif, n'existe pas que dans les cités ; il existe aussi dans les milieux bourgeois, et il existait déjà dans les campagnes au XIXe siècle. Dans le slogan " ni putes ni soumises ", on retrouve les fondements même de la domination masculine. En effet, les hommes ont besoin de s'approprier les femmes pour avoir des fils, car les femmes peuvent se reproduire à l'identique, mais les hommes ne le peuvent pas. De la réflexion de cette situation étonnante ont découlé à la fois une dépossession conceptuelle (ce sont les ancêtres ou les hommes qui procréent dans un lieu fertile) et la nécessité sociale de la répartition des femmes entre les hommes et du contrôle des épouses. Les hommes ont donc un droit de propriété sur le corps de celles-ci, qui doivent leur être soumises. D'un autre côté, des femmes qui ne seraient pas " protégées ", c'est-à-dire contrôlées par leur père, leurs frères ou leur mari, sont censées appartenir à tous. Leur corps est bon à prendre. Dans ce système archaïque de pensée, qu'on voit encore fonctionner en Occident, une femme n'a donc le choix qu'entre être soumise ou prostituée, choix que certaines jeunes filles refusent explicitement.

Ce qui aboutit parfois à des situations dramatiques, notamment lorsque ces jeunes filles fuguent pour ne pas avoir à épouser un homme choisi par leurs parents.

Bien entendu. Mais cet usage - l'absence de libre choix du futur conjoint - n'est rien d'autre que le modèle traditionnel, qui d'ailleurs était aussi le nôtre il n'y a pas si longtemps, à peine un siècle ou deux. Il a été conservé par exemple en Inde ou dans le monde arabe, avec cette particularité que l'Islam en a fait un droit divin du père sur sa progéniture. Il faudra donc du temps pour qu'il disparaisse.

Par ailleurs, ce modèle se traduit par la dichotomie que font les garçons et contre laquelle les filles protestent, à savoir qu'il n'existerait que deux sortes de femmes : celles dont ils profitent, et celle qu'ils épouseront. Celle-ci doit rester vierge jusqu'au mariage, et il n'est pas nécessaire d'en être amoureux puisqu'elle leur sera de toutes façons soumise, en obéissance à la loi du père. Ils estiment donc normal d'épouser la fille que leurs parents choisissent pour eux. Tandis

que les jeunes filles, surtout si elles ont fait des études et qu'elles aspirent à une vie professionnelle, sont en révolte contre ce modèle. Les garçons, eux, ont tout intérêt à perpétuer ce modèle qui valorise aussi bien leur réussite sociale que familiale.

Qu'est-ce que l'adolescence au regard de l'anthropologie ? La notion d'adolescence existe-t-elle dans toutes les cultures ?

Autrefois - à l'époque de Louis XIV par exemple -, l'adolescence n'existait pas : les enfants passaient directement du statut d'enfant à celui d'adulte. On les mariait très tôt, et on leur confiait très tôt des responsabilités : à quinze ans, un garçon pouvait être colonel de régiment. C'était la même chose dans les sociétés traditionnelles africaines : il n'y avait pas de reconnaissance d'une période particulière dite adolescence.

La raison en est que l'adolescence est une période où les différentes maturités de l'être humain ne sont pas acquises au même moment. On devient adulte lorsque l'on a acquis sa maturité sexuelle, sa maturité affective et sa maturité intellectuelle (on peut y ajouter la maturité sociale, c'est-à-dire l'entrée socialement reconnue dans la vie active). Or, la maturité sexuelle, c'est-à-dire la puberté qui au début du 20e siècle survenait en moyenne entre 15 et 18 ans pour les filles, a lieu de plus en plus tôt du fait d'une alimentation beaucoup plus riche, notamment en protéines. Alors qu'autrefois les maturités affective et intellectuelle étaient atteintes presque en même temps que la maturité sexuelle, il y a actuellement un décalage entre ces trois maturités. C'est ce décalage que l'on nomme adolescence. D'ailleurs dans les sociétés où ce décalage n'existe pas encore, il n'existe pas non plus de mot équivalent à celui d'adolescence.

Néanmoins on reconnaît parfois un état intermédiaire entre l'enfance et le mariage. Dans certaines sociétés africaines où les filles sont promises en mariage dès leur naissance à un homme d'au moins quinze ans leur aîné, elles sont, à la puberté, autorisées par l'usage à avoir, durant deux ou trois ans des relations sexuelles avec un jeune homme de leur âge. C'est un " amant prénuptial ", qu'elles peuvent choisir elles-mêmes. De ce jeune homme, elles auront un enfant ; à ce moment, on les mariera avec celui qui leur est promis depuis toujours et qui deviendra officiellement le père de l'enfant. Les raisons de cet usage sont d'ordre religieux - il s'agit de donner un statut à l'enfant premier-né, prémice qui appartient à la Terre - ; néanmoins cette période permet l'assouvissement affectif et peut-être aussi sexuel de la jeune femme, qui aura ensuite une vie différente. C'est peut-être une façon de compenser la dureté du destin féminin.

Dans d'autres sociétés d'Afrique de l'Est, les garçons ont le droit d'avoir des rapports sexuels, mais inachevés, avec les filles. Et dans certaines tribus indiennes, filles et garçons vivent dans des " maisons des jeunes " dès l'âge de quatre ans. Arrivés à la puberté, ils doivent accepter d'avoir des relations sexuelles avec tous les autres jeunes de la " maison ", sauf avec leur fiancé(e) et leurs frères et sœurs. Ils font ainsi l'apprentissage de la sexualité, et lorsqu'ils quittent la " maison des jeunes " pour se marier, c'est une vie relationnelle et sexuelle beaucoup plus calme qui les attend.

Par ces usages, ces sociétés préparent leurs jeunes à la vie adulte, sexuelle et conjugale, supprimant ainsi une partie des troubles de l'adolescence, d'autant que la période de décalage n'existait pratiquement pas.

Certains adolescents tyrannisent, parfois même physiquement, les adultes et principalement leurs parents. L'enfant-roi existe-t-il dans toutes les cultures ?

Il y en a maintenant en Chine, du fait que la politique de l'enfant unique conduit les parents à trop gâter leur enfant. Mais dans les sociétés africaines, tous les enfants sont rois, de sorte

qu'aucun d'eux n'est privilégié par rapport aux autres. Les tout-petits sont élevés de la façon la plus tendre qui soit, et il y a toujours aux côtés de la mère, une sœur, une tante ou même le père qui s'occupe d'eux. Les enfants sont un don : on leur porte une attention constante, ils dorment avec leur mère jusqu'à un âge tardif, ils sont en permanence portés par elle, au plus près de son corps. Ensuite, ils vivent un moment très difficile lors du sevrage et de la séparation, mais ils ont eu le temps de se construire une personnalité confiante. Certes, il existe des enfants tyranniques envers leurs pairs, mais jamais envers les adultes. Du moins, je ne l'ai pas rencontré.

Ces sociétés qui n'ont pas de problèmes avec leurs adolescents n'ont donc probablement pas besoin de ce que nous appelons le " soutien à la parentalité ". Comment devient-on parents dans ces sociétés ? Quelles sont les formes de l'apprentissage de la parentalité ?

Pour les filles, la question ne se pose pas car elles sont rodées dès leur enfance à leur futur rôle maternel : très tôt, elles prennent en charge leurs frères et sœurs plus jeunes, elles les portent dans le dos comme leur mère, qu'elles déchargent réellement de sa tâche. Ainsi, elles acquièrent et intériorisent très vite les comportements maternels. Les garçons, eux aussi, gardent leurs petits frères et sœurs jusqu'à sept ou huit ans, âge où ils rejoignent définitivement le monde des hommes. Il y a alors rupture complète avec le monde des femmes. Les hommes deviennent pères du fait de leur fierté d'entrer dans ce statut ; car dans les sociétés africaines traditionnelles, pour être véritablement un homme il faut être un père. Etre marié ne suffit pas : il faut avoir des enfants, surtout des fils, d'où l'importance de la paternité.

À l'heure actuelle, on ne cesse de dire que notre société est de plus en plus violente. Est-ce votre avis ?

Non, je ne le pense pas. Notre société n'est pas plus violente qu'au 19^e siècle, par exemple ; il faut avoir une vision plus large des faits de société. Mais il existe des formes nouvelles de violence qui apparaissent à travers la publicité ou le cinéma, et il existe des situations d'ensemble qui engendrent la violence. Par exemple le chômage, l'illettrisme, le racisme, le manque de ressources, le manque de respect, etc. C'est contre ces situations qu'il faut prendre des mesures pour faire régresser la violence.

Dans ce cas, pourquoi portons-nous ce regard sur notre société ? Pourquoi croyons-nous qu'elle est de plus en plus violente ?

Parce que nous vivons dans un monde où il est " préférable " de se faire peur plutôt que de se rassurer, de parler de ce qui va mal plutôt que de ce qui va bien, de rechercher le sensationnel, le " scoop ". C'est une tendance naturelle de l'être humain que d'être attiré par le malheur des autres, par le sang, etc.. Et nous avons oublié le passé.

Existe-t-il des sociétés totalement non-violentes , et d'autres qui seraient particulièrement violentes ?

Ni les unes ni les autres n'existent réellement. Dans les sociétés de " chasseurs-collecteurs " qui ne connaissent ni l'élevage ni l'agriculture et vivent de chasse, de pêche et de cueillette, les groupes sont principalement nomades et constitués d'un petit nombre de personnes. Du fait qu'il n'y a pas de propriété privée et que ces sociétés fonctionnent selon des règles de partage de la nourriture, les sources de conflits sont assez réduites. Il subsiste bien sûr des conflits liés

au caractère des personnes, ou d'ordre sexuel. Mais ceux-ci sont tout de suite pris en charge par des tiers. En effet, le règlement des conflits obéit à des règles extrêmement précises dans lesquelles il y a toujours intervention d'un tiers, qui joue en quelque sorte le rôle de juge. Tout est fait pour que les conflits n'aillent pas jusqu'à l'explosion, même s'ils y vont parfois, bien sûr.

Dans d'autres sociétés, l'intervention du médiateur se fait de façon systématique et institutionnalisée, voire sophistiquée. Ainsi dans les sociétés dites segmentaires à lignage, dans lesquels les groupes se constituent selon la filiation - patrilinéaire ou matrilinéaire - , au sein de villages autonomes, partagés en moitiés de village, puis en quartiers appartenant à chacune des moitiés, il existe des règles très précises pour résoudre les conflits. En cas de conflit entre deux personnes d'un même lignage, c'est une personne d'un autre lignage qui est désignée comme médiateur. Dans un conflit entre deux lignages différents d'une même moitié de village, le médiateur appartient à un troisième lignage de la même moitié. Dans un conflit entre deux moitiés du même village, le médiateur appartient à un village voisin. Et ainsi de suite... De ce fait, les personnes ne sont jamais livrées à elles-mêmes, quelle que soit la nature ou l'origine du conflit. Par ailleurs, les sanctions (en général des amendes) sont infligées, même de façon inégale, aux deux protagonistes : il n'y a jamais un outrageur et un outragé, un agresseur et un agressé, car le conflit lui-même a lésé un bien public supérieur au bien individuel, qui est la paix de la collectivité. Les deux parties sont donc mises à l'amende. Il y a donc toujours, dans ces sociétés sans chefferie faites de communautés villageoises autonomes, un système de médiation auquel se référer ; ainsi les conflits ne dégénèrent pas, il y a des limites instituées à la violence. Mais dans les sociétés dirigées par un Etat, quel qu'il soit, ces limites locales n'existent pas institutionnellement. La violence d'Etat se traduit par la guerre, l'esclavage, etc..

Cela signifie-t-il que les violences familiales sont liées la violence sociale ?

Non, pas du tout. Les violences familiales, qui sont le plus souvent des violences faites aux femmes et aux enfants, sont liées à l'exercice de la domination masculine, qui est double : domination de l'homme sur la femme, et domination du père sur ses enfants. Dans les sociétés africaines, les maltraitances envers les petits enfants sont très rares car les enfants sont un bien précieux. Certes un enfant qui, en grandissant, chercherait à se soustraire à l'autorité paternelle peut subir des châtiments corporels. Mais il ne s'agit pas de maltraitances au sens de violences systématiques. Celles-ci existent peut-être, mais je n'en ai jamais eu connaissance dans les sociétés africaines traditionnelles.

En revanche, les abus sexuels de la part d'hommes de la famille - oncles, cousins, plutôt que pères ou beaux-pères - existent. On le sait d'autant plus que l'épidémie de sida a, en Afrique, multiplié le nombre d'abus sexuels par des hommes ayant autorité sur des fillettes ; car selon les représentations de la transmission du mal, un homme pourrait se débarrasser du virus en ayant une relation avec une fille vierge et donc généralement impubère.